

Gouvernance

La présente rubrique vous renseigne sur les pratiques de gouvernance au sein du Groupe TMX.

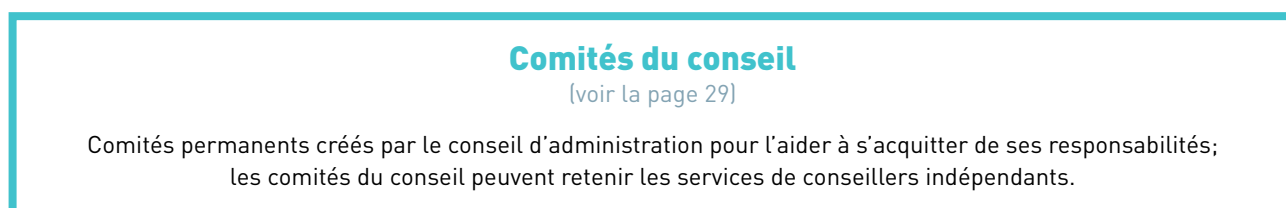
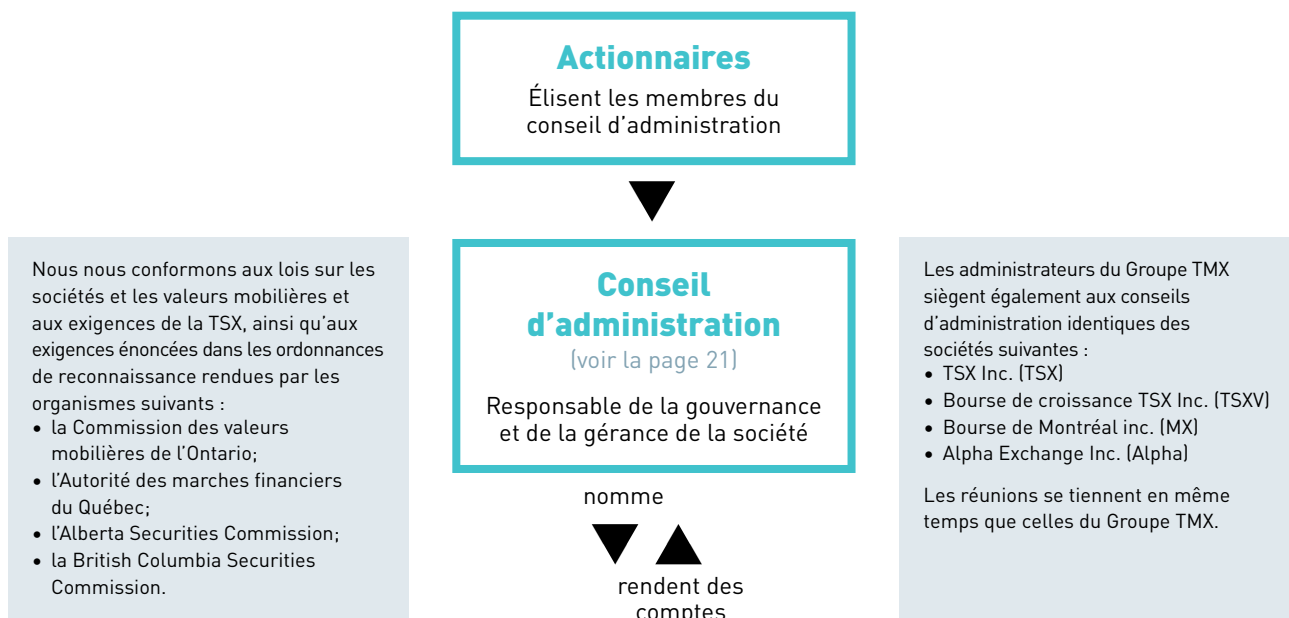
Nous sommes d'avis que l'adoption et le maintien de pratiques rigoureuses en matière de gouvernance sont essentiels au bon fonctionnement d'une entreprise, à la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à notre prospérité et à notre santé financière.

Nos pratiques en matière de gouvernance sont conformes aux dispositions du *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance* et de l'*Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance*, ainsi qu'aux ordonnances de reconnaissance rendues par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, l'Autorité des marchés financiers du Québec, l'Alberta Securities Commission et la British Columbia Securities Commission.

Table des matières

14	Notre structure de gouvernance
16	Brève présentation des candidats aux postes d'administrateurs pour 2024
21	À propos du conseil du Groupe TMX
29	Comités du conseil
33	À propos des administrateurs du Groupe TMX
41	Rémunération de nos administrateurs

Notre structure de gouvernance



Comité des finances et de l'audit Supervise la présentation et la communication de l'information financière, la gestion des risques, l'audit interne et l'audit externe et la planification financière	Comité de gouvernance et de surveillance réglementaire Supervise la gouvernance, la présentation d'information sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), la composition du conseil, la rémunération des administrateurs et les conflits d'intérêts réels ou perçus conformément à nos ordonnances de reconnaissance	Comité des ressources humaines Supervise les politiques en matière de ressources humaines pour les membres de la haute direction, la planification de la relève et la rémunération de la haute direction	Comité des produits dérivés Gère les questions liées aux produits dérivés et aux produits connexes et formule des recommandations à leur égard	Comité du marché de capital de risque public Gère les questions liées au marché du capital de risque public au Canada et formule des recommandations à leur égard
---	--	---	---	--



Mise en candidature des administrateurs au conseil

Le conseil a besoin d'administrateurs qui possèdent un éventail de compétences et de qualifications, et qui lui permettent d'avoir une représentation équilibrée qui reflète les collectivités dans lesquelles le Groupe TMX exerce ses activités, notamment sur la base de critères de diversité comme le genre et d'autres caractéristiques de diversité comme l'âge, l'origine géographique ainsi que l'appartenance aux peuples autochtones¹ et à d'autres groupes sous-représentés, y compris les minorités visibles, les personnes handicapées et les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ (collectivement avec l'appartenance aux peuples autochtones, les « autres caractéristiques de diversité »).

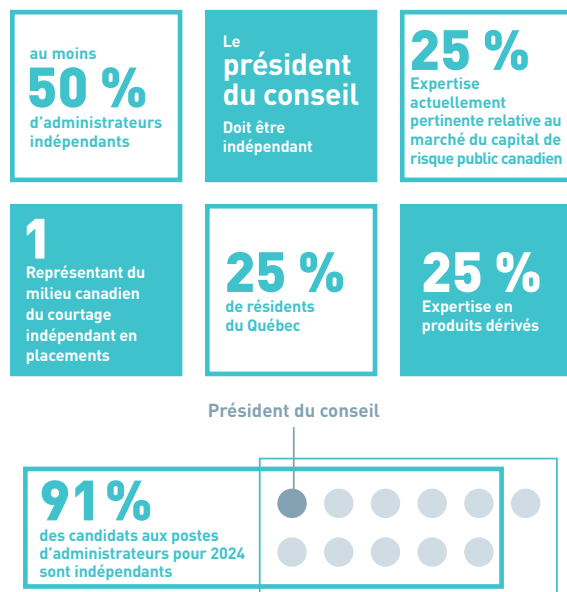
Les objectifs suivants du conseil ont été atteints et continuent d'être atteints en 2024 :

- avoir au moins un administrateur qui affiche l'une des autres caractéristiques de diversité, puisque deux membres du conseil, soit 18 % des candidats de 2024, s'identifient comme Asiatique occidental et Asiatique du sud, respectivement;
- avoir au moins 30 % de ses membres qui sont des femmes. À l'assemblée, quatre des candidats aux postes d'administrateurs, soit 36 % des candidats de 2024, sont des femmes.

Chaque année, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire recommandera au conseil d'adopter des mesures qui lui permettent d'atteindre l'objectif de diversité et d'inclusion énoncé dans la politique de diversité au sein du conseil d'administration, en fonction des obligations réglementaires particulières qui nous incombent.

Exigences en vertu des ordonnances de reconnaissance

Nous devons respecter de nombreux critères différents établis par nos ordonnances de reconnaissance en matière de composition du conseil.



Ces administrateurs sont indépendants au sens de ce qui suit :

1. L'article 1.4 du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*.
2. L'*Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance*.
3. Nos ordonnances de reconnaissance.

En plus des exigences susmentionnées, un administrateur n'est pas indépendant s'il a l'un des liens suivants avec un participant au marché de la TSX, de la TSXV, de la MX ou de la Bourse Alpha :

- il est un associé, un dirigeant, un administrateur ou un employé du participant au marché, ou il a des liens avec un associé, un dirigeant, un administrateur ou un employé de ce participant au marché;
- il est un associé, un dirigeant, un administrateur ou un employé d'une société membre du même groupe que ce participant au marché, et il participe de façon active ou importante aux opérations quotidiennes du participant au marché.

¹ Les « peuples autochtones » s'entendent des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Processus annuel de mise en candidature

Les administrateurs doivent comprendre la complexité de nos activités et du secteur dans lequel nous faisons affaire, et avoir les compétences et l'expérience nécessaires pour fournir une contribution significative au conseil. Une bonne composition est essentielle à des délibérations constructives et à la prise de décisions éclairées. Veuillez vous reporter à la page 33 pour en apprendre davantage sur la façon dont nous choisissons les administrateurs qui siègent à notre conseil.

Comité de gouvernance et de surveillance réglementaire

Il passe en revue les objectifs stratégiques et d'affaires et confirme que les candidats à un poste d'administrateur détiennent les compétences recherchées.

Il passe en revue les exigences prévues par les lois sur les sociétés, les lois sur les valeurs mobilières et nos ordonnances de reconnaissance.

Il passe en revue les compétences de nos administrateurs actuels et identifie toute lacune à combler.

Il examine les nouvelles candidatures aux postes d'administrateurs.

Il recommande une liste définitive de candidats au conseil.

Conseil

Il approuve la liste des candidats aux postes d'administrateur.

Actionnaires

Ils votent sur l'élection des candidats aux postes d'administrateurs à l'assemblée annuelle

Brève présentation des candidats aux postes d'administrateurs pour 2024

Les 11 candidats aux postes d'administrateurs proposés cette année possèdent l'ensemble voulu de compétences et d'expérience pour orienter judicieusement les stratégies et les activités du Groupe TMX. Ils ont tous accepté de siéger au conseil.

La composition du conseil respecte les exigences de nos ordonnances de reconnaissance

91 %

des administrateurs sont indépendants

27 %

des administrateurs sont des résidents du Québec

36 %

des administrateurs possèdent une expertise actuellement pertinente relativement au marché du capital de risque public canadien

45 %

des administrateurs possèdent une expertise en produits dérivés

1

membre est un représentant issu du milieu canadien du courtage indépendant en placements

Luc Bertrand

BA

Montréal (Québec)

Administrateur depuis

mai 2011 Âge : 69 ans

Vote de 2023 :

98,96 % EN FAVEUR

Taux de présence en

2023 : 100 %



- ✓ Indépendant
- ✓ Résident du Québec
- ✓ Expertise en produits dérivés

Pays de résidence

Canada

Poste actuel

- Administrateur de sociétés

Expérience d'affaires antérieure

- Vice-président du conseil, Groupe Banque Nationale inc. (de 2011 à 2023)
- Chef adjoint de la direction et administrateur du Groupe TMX (2008 et 2009)
- Président et chef de la direction de la Bourse de Montréal inc. (de 2000 à 2009)

Conseils d'autres sociétés ouvertes

Actuellement

- 5N Plus inc., président du conseil (depuis 2016)

Autres conseils

- Groupe CH (Canadiens de Montréal), président sortant

Actionnariat au 6 mars 2024

Actions du Groupe TMX : 3 025 000

UAD du Groupe TMX : 27 908

Actionnariat à risque : 105 896 618 \$

M. Bertrand respecte ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

Autres paramètres clés

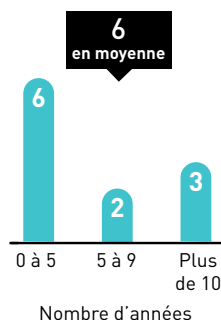
36 %

de femmes

âge moyen de

60 ans

Durée des mandats



Actionnariat

Comprend la valeur des actions et des unités d'actions différées (UAD) dont l'administrateur a la propriété véritable ou sur lesquelles il exerce une emprise (y compris les équivalents de dividendes) :

- les actions sont évaluées à 34,68 \$, soit le cours de clôture de nos actions ordinaires à la cote de la TSX le 6 mars 2024;
- les UAD sont évaluées à 35,46 \$, soit le cours de clôture moyen de nos actions ordinaires à la cote de la TSX pour les cinq jours de bourse précédant le 6 mars 2024.

Veuillez consulter la page 43 pour de plus amples renseignements.

Le conseil d'administration vous recommande de voter EN FAVEUR de l'élection de chacun des candidats.

Nicolas Darveau-Garneau
MBA, B.MATH
Consortium d'administrateurs

Los Gatos (Californie)
Administrateur depuis septembre 2018
Âge : 55 ans
Vote de 2023 : 95,79 % EN FAVEUR
Taux de présence en 2023 : 100 %



✓ Indépendant

Pays de résidence
États-Unis

Poste actuel

- Administrateur de sociétés

Expérience d'affaires antérieure

- Chef de la croissance et de la stratégie, Coveo Solutions Inc. (Solutions de moteurs de recherche en entreprise basées sur l'IA) [2022-2023]
- Évangéliste en chef, Google LLC (de 2017 à 2022)
- Autres postes au sein de Google : directeur, Ventes et stratégies relatives aux recherches aux États-Unis (2016 et 2017), directeur, Ventes de publicités à la performance (2014 et 2015), chef, Ventes de publicités à la performance (2012 et 2013), et directeur général, Google Québec (2011 et 2012).
- Chef de la direction et cofondateur de **BigDeal.com** Inc. (de 2009 à 2011)
- Cofondateur, **Liquor.com** (de 2008 à aujourd'hui)
- Fondateur et directeur principal, NDG Ventures (de 2003 à 2009)
- Analyste principal des actions, Sanford C. Bernstein (de 2001 à 2003)

Conseils d'autres sociétés ouvertes

Actuellement

- iA Société financière (depuis 2018), comité des ressources humaines
- McEwen Mining Inc. (depuis 2023)

Autres conseils

- Alida Communications Inc.

Actionnariat au 6 mars 2024

UAD du Groupe TMX : 39 332
Actionnariat à risque : 1 394 713 \$

M. Darveau-Garneau respecte ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

Martine Irman
BA, ICD.D, GCB.D,
Programme de gestion avancé
Toronto (Ontario)
Administratrice depuis novembre 2014
Âge : 59 ans
Vote de 2023 : 99,96 % EN FAVEUR
Taux de présence en 2023 : 100 %



✓ Indépendante
✓ Expertise en produits dérivés

Pays de résidence
Canada

Poste actuel

- Administratrice de sociétés

Expérience d'affaires antérieure

- Vice-présidente du conseil, Valeurs mobilières TD (de 2000 à 2019)
- Première vice-présidente, Groupe Banque TD (de 2000 à 2019)
- Différents postes en opérations internationales de trésorerie, en marchés financiers et en valeurs mobilières au sein du Groupe Banque TD (de 1989 à 1999)
- Divers postes en trésorerie pour CCL Industries (de 1985 à 1989)

Conseils d'autres sociétés ouvertes

Actuellement

- Financière First National SEC (depuis 2022)

Autres conseils

- Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Plan International Canada
- Fondation de l'Hôpital St. Michael
- Exportation et développement Canada, présidente sortante

Actionnariat au 6 mars 2024

UAD du Groupe TMX : 36 979
Actionnariat à risque : 1 311 275 \$

M^{me} Irman respecte ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

Moe Kermani
Ph. D. en physique, M. Sc.
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administrateur depuis septembre 2020
Âge : 53 ans
Vote de 2023 : 99,89 % EN FAVEUR
Taux de présence en 2023 : 100 %



✓ Indépendant
✓ Expertise relative au marché du capital de risque public canadien

Pays de résidence
Canada

Poste actuel

- Associé directeur, Vanedge Capital Partners (fonds de capital de risque)

Expérience d'affaires antérieure

- Vice-président, NetApp Inc. (de 2010 à 2012)
- Président et chef de la direction, Bycast Inc. (de 2000 à 2010)

Autres conseils

- Axine Water Technologies
- Echodyne Corp.
- **HEAVY.AI**
- Illusense Inc.
- Technologies Plotly Inc.
- xCures, Inc.
- Mojo Vision Inc.

Actionnariat au 6 mars 2024

UAD du Groupe TMX : 26 456
Actionnariat à risque : 938 130 \$

M. Kermani respecte ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

William Linton
FCPA, FCA, CA, B.Com

Toronto (Ontario)
Administrateur depuis
juillet 2012
Âge : 69 ans
Vote de 2023 :
98,51 % EN FAVEUR
Taux de présence
en 2023 : 100 %



Audrey Mascarenhas
M.ING, B.Sc

Calgary (Alberta)
Administratrice depuis
mai 2021
Âge : 63 ans
Vote de 2023 :
99,21 % EN FAVEUR
Taux de présence
en 2023 : 88 %



John McKenzie
MBA, BBA, CPA, CMA

Burlington (Ontario)
Administrateur depuis
août 2020
Âge : 51 ans
Vote de 2023 :
99,51 % EN FAVEUR
Taux de présence
en 2023 : 100 %



- ✓ Indépendant
- ✓ Expertise relative au marché du capital de risque public canadien

- ✓ Indépendante
- ✓ Expertise relative au marché du capital de risque public canadien

- ✓ Non indépendant
- ✓ Expertise en produits dérivés
- ✓ Expertise relative au marché du capital de risque public canadien

Pays de résidence
Canada

Poste actuel

- Administrateur de sociétés

Expérience d'affaires antérieure

- Vice-président directeur, Finances et chef des finances de Rogers Communications (de 2005 à 2012)
- Président et chef de la direction de Call-Net Enterprises Inc. (de 2000 à 2005)
- Président du conseil et chef de la direction de Prior Data Sciences Inc. (de 1998 à 2000)
- Vice-président directeur et chef des finances de SHL Systemhouse Inc. (de 1994 à 1997)
- Postes de direction d'importance croissante chez Rogers Communications (de 1978 à 1994), notamment vice-président, Finances et chef des finances d'une filiale (de 1991 à 1994)

Conseils d'autres sociétés ouvertes

Actuellement

- Empire Company Limited (depuis 2015), comité d'audit, comité de gouvernance et des candidatures
- Deveron Corp (depuis 2020), président du conseil

Autres conseils

- Groupe CSL Inc.
- Forge First Master Holdings
- Openscreen Inc.
- Compagnie Trust TSX, président du conseil

Actionnariat au 6 mars 2024

UAD du Groupe TMX : 105 864
Actionnariat à risque : 3 753 937 \$

M. Linton respecte ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

Pays de résidence
Canada

Poste actuel

- Présidente et cheffe de la direction, Questor Technology Inc. (technologie propre)

Expérience d'affaires antérieure

- Divers autres postes chez Questor Technology Inc. (de 1999 à 2005)
- Divers postes – Gulf Canada Resources (de 1982 à 1999)

Conseils d'autres sociétés ouvertes

Actuellement

- Questor Technology Inc. (depuis 2001)

Autres conseils

- Society of Petroleum Engineers, Methane Technical Section
- Conseil mondial de l'Institut Lazaridis
- Conseil consultatif de Schulich Industry Engineering

Actionnariat au 6 mars 2024

UAD du Groupe TMX : 20 235
Actionnariat à risque : 717 533 \$

M^{me} Mascarenhas respecte ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

Pays de résidence
Canada

Poste actuel

- Chef de la direction, Groupe TMX

Expérience d'affaires antérieure

- Autres postes au sein du Groupe TMX, notamment chef de la direction par intérim (2020), chef de la direction financière (de 2016 à 2020), président, CDS (de 2015 à 2016), chef de l'exploitation, CDS (de 2013 à 2015), vice-président, Stratégie et développement de l'entreprise (de 2005 à 2013), directeur, Développement de l'entreprise (de 2004 à 2005), et directeur, Planification et analyse financières (de 2000 à 2004)

Autres conseils

- Conseil de surveillance de la normalisation comptable
- Hamilton Health Sciences Foundation

Actionnariat au 31 décembre 2023

M. McKenzie respecte ses exigences en matière d'actionnariat relativement à son rôle de chef de la direction (voir la page 65).

Monique Mercier

LLB, M. Phil, Ad. E.

Montréal (Québec)

Administratrice depuis
mai 2022

Âge : 67 ans

Vote de 2023 :

98,32 % EN FAVEUR

Taux de présence

en 2023 : 100 %

**Claude Tessier**

BA, CPA

Laval (Québec)

Administrateur depuis
septembre 2020

Âge : 60 ans

Vote de 2023 :

96,10 % EN FAVEUR

Taux de présence

en 2023 : 100 %

**Eric Wetlauffer**

CFA, BA, ICD.D, GCB.D,

CCB.D

Newton Highlands
(Massachusetts)

Administrateur depuis

juillet 2012

Âge : 61 ans

Vote de 2023 :

98,86 % EN FAVEUR

Taux de présence

en 2023 : 100 %



- ✓ Indépendante
- ✓ Résidente du Québec

- ✓ Indépendant
- ✓ Résident du Québec
- ✓ Expertise en produits dérivés

- ✓ Indépendant
- ✓ Expertise en produits dérivés

Pays de résidence

Canada

Poste actuel

- Administratrice de sociétés
- Conseillère principale, Bennett Jones LLP (cabinet d'avocats)

Expérience d'affaires antérieure

- Vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, cheffe des services juridiques et secrétaire générale de Telus Corporation (de 2014 à 2018)
- Divers autres postes chez Telus Corporation (de 2008 à 2014)
- Divers postes chez Emergis inc. (de 1999 à 2008)

Conseils d'autres sociétés ouvertes**Actuellement**

- Alamos Gold Inc. (depuis 2019), comité des ressources humaines (présidente), comité de gouvernance et des candidatures, comité des affaires publiques
- iA Société financière inc. (depuis 2019), comité d'audit, comité des ressources humaines
- Innergex énergie renouvelable inc. (depuis 2015), comité de gouvernance d'entreprise (présidente), comité des ressources humaines

Autres conseils

- Fondation pour la recherche en chirurgie thoracique de Montréal

Actionnariat au 6 mars 2024

UAD du Groupe TMX : 12 338

Actionnariat à risque : 437 505 \$

M^{me} Mercier a jusqu'en mai 2027 pour respecter ses exigences en matière d'actionnariat (voir page 43).

Pays de résidence

Canada

Poste actuel

- Administrateur de sociétés
- Président, Acacia Capital inc. (société de conseil externe et d'investissement privé)

Expérience d'affaires antérieure

- Chef des finances, Alimentation Couche Tard inc. (commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier) (de 2016 à 2023)
- Président de l'unité d'exploitation IGA (de 2012 à 2016)
- Vice-président principal, Finances et planification stratégique, Sobeys Québec (de 2003 à 2012)

Conseils d'autres sociétés ouvertes**Actuellement**

- CCL Industries Inc. (depuis 2023), comité d'audit, comité des candidatures et de la gouvernance
- Groupe WSP Global Inc. (depuis 2023), comité d'audit

Actionnariat au 6 mars 2024

Actions du Groupe TMX : 6 000

UAD du Groupe TMX : 21 117

Actionnariat à risque : 956 889 \$

M. Tessier respecte ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

Pays de résidence

États-Unis

Poste actuel

- Associé directeur, TwinRiver Capital (société mondiale d'investissement à retombées sociales)
- Administrateur de sociétés

Expérience d'affaires antérieure

- Directeur général principal et chef mondial, Placements sur les marchés
- publics, Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (de 2011 à 2018)
- Chef des placements du groupe – International, Fidelity Management & Research (de 2005 à 2010)
- Cofondateur et associé d'Oxhead Capital Management
- Chef des placements, Moyennes capitalisations américaines et croissance spécialisés, Putnam Investments
- Directeur général, Cadence Capital Management

Conseils d'autres sociétés ouvertes**Actuellement**

- Niyogin Fintech (depuis février 2019)

Autres conseils

- Enterra Solutions
- Investment Management Corporation of Ontario

Actionnariat au 6 mars 2024

UAD du Groupe TMX : 48 063

Actionnariat à risque : 1 704 314 \$

M. Wetlauffer respecte ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

Ava Yaskiel

LLB, LL.M., ICD.D

Toronto (Ontario)

Administratrice depuis
mai 2023

Âge : 60 ans

Vote de 2023 :

99,96 % EN FAVEUR

Taux de présence

en 2023 : 100 %



- ✓ Indépendante
- ✓ Représentante du milieu
canadien du courtage
indépendant en placements

Pays de résidence

Canada

Poste actuel

- Conseillère stratégique principale (secteurs public et privé)
- Administratrice de sociétés

Expérience d'affaires antérieure

- Sous-ministre des Finances du Canada auprès du G7 et du G20 et sous-ministre déléguée des Finances du Canada (de 2018 à 2021)
- Divers postes, dont ultimement celui d'associée et cheffe mondiale du droit des sociétés, des fusions et acquisitions et des valeurs mobilières chez Norton Rose Fulbright (autrefois Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l.) (de 1996 à 2018)
- Divers postes, dont ultimement celui de conseillère juridique principale (directrice par intérim) du bureau du chef du contentieux de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (de 1990 à 1996)

Autres conseils

- Plan Catalyst
- Conseil consultatif de LockDocs

Actionnariat au 6 mars 2024

UAD du Groupe TMX : 5 521

Actionnariat à risque : 195 775 \$

M^{me} Yaskiel a jusqu'au mois de mai 2028 pour respecter ses exigences en matière d'actionnariat (voir la page 43).

À propos du conseil du Groupe TMX

Le conseil a pour principales responsabilités la régie et la gérance du Groupe TMX et la supervision de notre stratégie, de nos activités commerciales et de notre direction.

Les responsabilités du conseil sont divisées en sept catégories :

1. Culture d'intégrité
2. Planification stratégique
3. Supervision de l'information financière et de sa présentation
4. Surveillance des risques
5. Leadership et relève
6. Communications avec les actionnaires et engagement des actionnaires
7. Durabilité

Le conseil a constitué cinq comités permanents pour l'aider à s'acquitter de ces responsabilités. Le conseil approuve le mandat de chaque comité et limite les pouvoirs qu'il délègue à chaque comité. Vous trouverez à la page 29 des renseignements au sujet des comités et de leurs priorités en 2023.

Il incombe également au conseil d'établir les pratiques assurant son indépendance par rapport à la direction et aux administrateurs non indépendants. Des précisions au sujet de l'indépendance du conseil sont fournies à la page 35.

Les administrateurs non membres de la direction se réunissent à huis clos, sans la direction, à chaque réunion du conseil et des comités. À l'occasion, les administrateurs qui ne sont pas indépendants peuvent être invités à quitter la réunion pour permettre la tenue de délibérations indépendantes au sujet d'opérations et d'ententes à l'égard desquelles ces administrateurs peuvent avoir un intérêt important.

À propos du président du conseil

Le président du conseil doit être indépendant. Le président dirige le conseil et travaille de concert avec le chef de la direction pour s'assurer que la société s'acquitte de ses responsabilités envers les parties intéressées, notamment son obligation d'exercer ses activités dans l'intérêt public.

1. Culture d'intégrité

Le conseil promeut activement une culture d'intégrité dans le but de maintenir les plus hautes normes d'éthique. Dans cet environnement en constante évolution, le conseil est continuellement à la recherche de façons d'améliorer notre culture et notre milieu de travail.

Nous nous attendons à ce que tous nos administrateurs, dirigeants et employés se comportent de façon équitable, honnête, responsable et conforme à nos valeurs fondamentales d'excellence, de service à la clientèle, d'innovation, de collaboration, de respect et d'intégrité.

Le conseil et la direction donnent le ton

Nos ordonnances de reconnaissance exigent que nous prenions des mesures raisonnables pour veiller à ce que chaque administrateur et chaque dirigeant s'acquittent de leurs fonctions avec intégrité d'une façon qui soit cohérente avec les responsabilités du Groupe TMX en matière d'intérêt public. Le conseil évalue l'intégrité de chaque nouvel administrateur et de chaque nouveau dirigeant, de même que leur capacité à promouvoir une culture d'intégrité au sein du Groupe TMX. Dans le cadre de ce processus, chaque nouvel administrateur et chaque nouveau dirigeant remplit un formulaire de renseignements personnels et consent à ce que des recherches soient effectuées pour permettre à la TSX de valider ses renseignements personnels. De plus, le Groupe TMX retient les services d'un tiers pour effectuer une vérification préalable et une analyse des risques potentiels liés à la réputation et à l'intégrité des nouveaux candidats proposés aux postes d'administrateurs et de dirigeants.

Mandats et descriptions de postes

Le conseil a établi une description de poste écrite pour les postes de président du conseil, de chef de la direction et de président de chaque comité du conseil.

Ces descriptions de poste figurent dans le mandat du conseil et dans ceux des comités. Le mandat du conseil figure à la page 93 et le mandat de chacun des comités du conseil peut être consulté sur notre site Web (tmx.com).

Le conseil et chacun de ses comités passent en revue leur mandat respectif au moins une fois l'an.

Pour communiquer avec le conseil du Groupe TMX

Vous pouvez communiquer avec le conseil par courriel à l'adresse TMXshareholder@tmx.com

Codes de déontologie

Nous avons implanté deux codes de déontologie (un pour le conseil et un pour le personnel), que vous pouvez consulter sur notre site Web (**tmx.com**) et sur SEDAR+ (**sedarplus.com**). Le respect du code de déontologie applicable est obligatoire, et tous les administrateurs, dirigeants et employés sont tenus de signaler toute infraction aux codes. Une infraction peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement.

Chaque administrateur, chaque dirigeant et chaque employé signent chaque année une attestation confirmant qu'ils ont lu, compris et respecté le code de déontologie. Les employés doivent également réussir un examen avant de signer cette attestation.

Code de déontologie du conseil	Met l'accent sur l'importance de l'éthique dans la promotion d'un climat d'honnêteté, de transparence et d'intégrité. Couvre notamment les obligations de l'administrateur, la confidentialité et les conflits d'intérêts.
Code de déontologie du personnel	Met l'accent sur l'importance de faire affaire de façon éthique. S'applique à l'ensemble des dirigeants et des employés du Groupe TMX (ce qui comprend les consultants et les entrepreneurs indépendants), ainsi qu'à l'ensemble des dirigeants et des employés de nos filiales. Porte, entre autres, sur la confidentialité, les conflits d'intérêts, les relations avec les fournisseurs et les clients, et les technologies.

Conflits d'intérêts et opérations entre personnes apparentées

Les deux codes de déontologie couvrent les conflits d'intérêts potentiels et exigent que tous les administrateurs, dirigeants et employés évitent les situations pouvant donner lieu à un conflit d'intérêts. Dans le cas où un administrateur, un dirigeant ou un employé se trouve dans une situation de conflit d'intérêts potentiel, les codes exigent que la personne communique par écrit ou demande que soient consignées au procès-verbal de la réunion la nature et l'importance de son intérêt. En cas de conflit d'intérêts, la personne en cause quittera la réunion lors des délibérations sur la question et, dans le cas d'un administrateur, s'abstiendra de participer à la prise de toute décision ou à toute mesure.

Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire est chargé de surveiller l'application des deux codes et d'autoriser toute dérogation au code pertinent par un administrateur ou un membre de la haute direction. Le comité veille également à l'ouverture d'une enquête sur les contraventions signalées au code de déontologie du conseil et supervise une intervention adéquate, y compris des mesures correctives et préventives. Tout administrateur qui contrevient au code de déontologie du conseil s'expose à une mesure disciplinaire adéquate, adaptée aux circonstances.

En outre, les administrateurs et les membres de la haute direction remplissent des questionnaires annuels et doivent divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel ou toute opération entre personnes apparentées. Ces questionnaires aident le Groupe TMX à identifier et à surveiller les conflits ou les opérations entre personnes apparentées potentiels. Le conseil prend les mesures qui s'imposent pour s'assurer qu'un jugement indépendant est exercé lors de l'examen d'opérations et de contrats à l'égard desquels un administrateur ou un membre de la direction pourrait avoir un intérêt important.

Aucun conflit d'intérêts ni aucune opération entre personnes apparentées d'importance n'a été signalé par le conseil, le chef de la direction ou l'équipe de la haute direction en 2023. Il arrive parfois que les administrateurs se retirent des délibérations et ne participent pas aux prises de décisions même si leur intérêt n'est pas important (ou même si l'opération ou le contrat n'est pas important), pour éviter toute impression qu'un conflit d'intérêts pourrait en découler.

Ce que nous faisons pour créer une culture d'intégrité

Le conseil et la direction donnent le ton

Les codes de déontologie fixent des normes élevées :

- code de déontologie du conseil
- code de déontologie du personnel

Les comités du conseil surveillent le respect des codes

Les signalements de manquements sont traités de façon impartiale et sans représailles

Surveillance du respect des codes de déontologie

Le conseil surveille le respect des codes de déontologie par l'entremise de trois de ses comités :

Conseil	• approuve le code de déontologie du conseil et le code de déontologie du personnel
Comité de gouvernance et de surveillance réglementaire	• surveille le respect du code de déontologie du conseil par les administrateurs et le respect du code de déontologie du personnel par les dirigeants, examine les infractions signalées et formule des recommandations de mesures disciplinaires au conseil • examine les demandes de dérogation à l'application du code de déontologie du conseil et du code de déontologie du personnel et autorise de telles dérogations • examine le code de déontologie du conseil une fois l'an • supervise les politiques et procédures en matière de conflits d'intérêts liées à nos ordonnances de reconnaissance • examine les allégations de manquement à l'éthique reçues via la ligne de dénonciation (autres que les plaintes dont le comité des finances et de l'audit est responsable, comme il est décrit ci-dessous) ou par d'autres moyens se rapportant à nos ordonnances de reconnaissance
Comité des ressources humaines	• surveille le respect du code de déontologie du personnel • examine le code de déontologie du personnel une fois l'an
Comité des finances et de l'audit	• examine les plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles internes ou des questions d'audit

Signalement des manquements

Les administrateurs qui ont connaissance d'un manquement au code de déontologie du conseil doivent immédiatement signaler ce manquement à la secrétaire générale ou au secrétaire adjoint de Groupe TMX Limitée, qui en informera le président du comité de gouvernance et de surveillance réglementaire dans un délai de deux jours après la réception du signalement.

Les employés peuvent signaler tout manquement au code de déontologie du personnel à leur supérieur, au chef de la direction, au chef de l'audit interne ou à un membre de l'équipe de haute direction, notamment à la cheffe des ressources humaines et à la cheffe des affaires juridiques et des affaires générales de l'entreprise et secrétaire générale. Les employés peuvent également signaler un manquement au président du comité des finances et de l'audit ou, s'ils préfèrent garder l'anonymat, au moyen de notre service de signalement confidentiel administré par un tiers. Tous les signalements sont vérifiés dans les plus brefs délais et sont traités de façon impartiale et confidentielle. Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire n'a renoncé à aucun aspect du code de déontologie du conseil ou du code de déontologie du personnel, et aucune déclaration de changement important portant sur la conduite d'un administrateur ou d'un membre de la haute direction n'a été déposée (un tel dépôt étant généralement exigé pour une conduite qui contrevient de façon marquée au code de déontologie du conseil ou au code de déontologie du personnel).

La politique de dénonciation du Groupe TMX permet à tous les employés de dénoncer et de poser des questions, de soulever des préoccupations et de signaler (notamment de façon anonyme au moyen de notre service de signalement administré par un tiers), sans crainte de représailles ou de traitement injuste, tout acte répréhensible, notamment :

- une inconduite connue, observée ou présumée ou un acte inapproprié ou contraire à l'éthique;
- un manquement ou un manquement potentiel au code de déontologie du personnel ou à nos politiques, nos normes et nos procédures d'entreprise;
- une violation ou une violation potentielle d'une loi applicable ou d'une obligation ou d'une exigence légale ou réglementaire, y compris celles en vertu d'une ordonnance de reconnaissance.

2. Planification stratégique

Le conseil supervise l'élaboration et l'exécution de notre plan stratégique.

Chaque année, la direction, menée par le chef de la direction, élabore le plan stratégique de la société et ses plans d'exploitation détaillés, et les présente au conseil lors d'une séance de planification stratégique prévue à cette fin. Le conseil examine et approuve les plans, en s'assurant qu'ils sont conformes à la vision et aux objectifs de la société et qu'ils tiennent compte des occasions et des risques à court et à long termes pour l'entreprise, dans l'optique de créer de la valeur à long terme pour l'ensemble des actionnaires et autres parties prenantes.

Tout au long de l'année, le conseil supervise la mise en œuvre et contrôle l'efficacité de ces plans au regard de notre appétence pour le risque, en comparant nos résultats aux cibles prévues dans les plans et à nos objectifs de rendement annuel.

Priorités de 2023

En 2023, le conseil a mis l'accent sur l'accélération de notre transformation :

- repérage des occasions d'accroître les produits récurrents;
- augmentation de notre présence à l'échelle mondiale.

3. Supervision de l'information financière et de sa présentation

Le conseil supervise la gestion financière pour veiller à ce que la société emploie ses ressources judicieusement et présente à ses actionnaires de l'information financière adéquate, exacte, équilibrée et juste, en temps opportun.

Le conseil est chargé de ce qui suit :

- approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisation annuels;
- examiner les résultats d'exploitation et le rendement financier par rapport à la stratégie, aux budgets et aux objectifs établis;
- s'assurer de l'intégrité des systèmes de contrôle interne, ce qui comprend le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information;
- examiner et surveiller notre respect des exigences en matière d'audit, de comptabilité et de présentation de l'information financière;
- approuver nos états financiers et le rapport de gestion connexe, ainsi que les communiqués de presse annonçant nos bénéfices.

Le comité des finances et de l'audit s'acquitte de certaines de ces responsabilités au nom du conseil, de concert avec l'auditeur externe, s'il y a lieu. Vous trouverez à la page 29 des renseignements au sujet des activités du comité des finances et de l'audit en 2023.

4. Surveillance des risques

Le conseil supervise la gestion des risques en :

- s'assurant que nous avons mis en place des politiques, des processus et des systèmes pour identifier et gérer les principaux risques d'entreprise et établir un degré de certitude quant à l'atteinte des objectifs;
- approuvant notre politique de gestion du risque d'entreprise (politique de GRE);
- approuvant notre énoncé en matière d'appétence pour le risque.

Le comité des finances et de l'audit veille à la pertinence et à l'efficacité opérationnelle du programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) du Groupe TMX. Le chef de l'audit et de la gestion des risques de l'entreprise, qui dirige le groupe de gestion des risques d'entreprise, relève directement du président du comité des finances et de l'audit, rend compte régulièrement au comité des finances et de l'audit et est membre du comité de direction responsable de l'exploitation et des risques.

Une culture de gestion des risques

Le Groupe TMX reconnaît que la gestion efficace des risques est essentielle au maintien de notre capacité à assurer une croissance soutenue à long terme par l'atteinte de nos objectifs stratégiques et d'exploitation.

Notre approche en matière de gestion des risques tient compte des occasions, des incertitudes et des menaces ayant une incidence sur la réalisation de nos objectifs, plutôt que de gérer chaque risque isolément. Cette approche ne change en rien les risques avec lesquels notre organisation doit composer. Elle ancre plutôt le processus de gestion des risques à nos objectifs, ce qui assure l'intégration des risques de l'entreprise aux objectifs et au rendement et favorise une répartition adéquate des ressources à l'échelle de l'entreprise.

La gestion des risques est intégrée à la structure de notre organisation de trois façons :

Culture – Le conseil, de concert avec le chef de la direction et la haute direction, a établi à l'échelle de la société une culture d'intégrité qui met l'accent sur l'importance d'une gestion efficace des risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus décisionnels, et qui encourage une communication franche et directe.

Responsabilité – La gestion des risques est intégrée à nos politiques et à nos processus internes. Les responsabilités et la délégation des pouvoirs en matière de prise de risques sont clairement définies. Les dirigeants de nos unités d'exploitation et de nos fonctions d'affaire sont responsables des objectifs stratégiques et d'exploitation du Groupe TMX et il leur incombe donc de gérer les risques liés à leurs activités efficacement, avec l'aide des groupes de gestion des risques d'entreprise et d'audit interne.

Examen annuel des risques par le conseil

Passes en revue l'évaluation faite par la direction des risques et du degré de certitude des objectifs stratégiques et d'exploitation les plus importants afin d'avoir un aperçu des principaux risques d'entreprise

Analyse les nouveaux risques et les risques émergents

Élabore des stratégies pour gérer, surveiller et atténuer les risques identifiés et en faire rapport

Processus – L'équipe GRE du Groupe TMX aide et soutient nos dirigeants dans la poursuite de leurs objectifs et s'assure qu'un cadre approprié est en place pour identifier, évaluer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques importants qui peuvent avoir une incidence sur les objectifs stratégiques et d'exploitation du Groupe TMX. Ce cadre est conçu pour nous procurer l'assurance que les objectifs et les risques dans l'ensemble de l'organisation :

- sont transparents et bien compris;
- sont conformes au niveau d'appétence pour le risque accepté et approuvé par le Groupe TMX;
- maintiennent un équilibre adéquat entre risque et rendement;
- alimentent le processus d'élaboration de la stratégie d'entreprise.

Cybersécurité et technologies de l'information

Nos processus et nos réseaux ainsi que ceux de nos tiers fournisseurs de services, de nos participants et de nos clients pourraient être exposés à des risques liés à la sécurité de l'information, comme les accès non autorisés, les virus informatiques, le vol de données, les attaques par déni de service et d'autres problèmes de sécurité. Le conseil examine régulièrement notre programme, notre stratégie et notre planification en matière de cybersécurité et de technologies de l'information. De plus, le comité des finances et de l'audit reçoit des comptes rendus trimestriels sur la cybersécurité. Le Groupe TMX a investi des ressources considérables et maintient des systèmes robustes pour se protéger contre les brèches de sécurité et ainsi prévenir ou limiter les conséquences légales, réglementaires et liées à la réputation découlant des cyberattaques. Le Groupe TMX continue de surveiller les tendances et d'agir comme il se doit en adoptant des stratégies, des technologies (c'est-à-dire, des initiatives de modernisation des technologies) et des pratiques, comme l'utilisation accrue des services infonuagiques, afin de prévenir ou de limiter l'incidence des menaces informatiques, notamment en raison de l'évolution constante des menaces informatiques et de la complexification des méthodes employées par les auteurs de menaces. Nous maintenons des systèmes robustes pour protéger nos processus et nos réseaux contre les menaces informatiques. Notre équipe de la sécurité de l'information, dirigée par notre chef de la sécurité de l'information, développe et gère nos services de sécurité de l'information, y compris la surveillance de la cybersécurité pour les TI et les activités commerciales, la gestion des données, le développement d'applications et les fonctions de maintenance. Nous mettons en œuvre les meilleures pratiques du secteur en matière de sécurité afin de nous prémunir contre les menaces à la cybersécurité, gérer les volumes accrus et les changements dans nos activités de négociation, de compensation, de règlement et de dépôt, et satisfaire aux exigences des clients quant à l'amélioration de la performance et de la sécurité. Ces mesures nous protègent également contre les personnes qui pourraient utiliser illicitement de l'information nous appartenant ou causer des interruptions de service ou des pannes ayant des conséquences sur nos activités, ce qui pourrait être dommageable pour l'intégrité de nos marchés et la transmission de données. De plus, nos employés sont exposés à des simulations d'hameçonnage trimestrielles et doivent suivre une formation de sensibilisation à la sécurité et répondre à un questionnaire à cet égard chaque année.

5. Leadership et relève

Le comité des ressources humaines du conseil est chargé de la supervision des politiques et des programmes de ressources humaines, de même que de la culture organisationnelle globale, et il participe activement au traitement des questions liées à la planification de la relève et à la rémunération de la haute direction.

Le conseil nomme le chef de la direction et approuve la nomination d'autres membres de la haute direction. Il approuve également les objectifs et les cibles de rendement du chef de la direction et la rémunération de ce dernier.

Planification de la relève

La planification de la relève est une priorité pour la direction et le conseil. Le comité des ressources humaines examine et approuve les évaluations des talents et les plans de relève pour le chef de la direction et d'autres membres de la haute direction, y compris les membres de la haute direction visés, et il fait rapport au conseil à ce sujet, en vue d'attirer, d'identifier, de former et de fidéliser des employés compétents et former une équipe de haute direction inclusive et diversifiée.

Pour bien comprendre les différents segments de talent au sein du Groupe TMX, nous appliquons un processus discipliné d'évaluation des talents, sous la direction de l'équipe des ressources humaines, pour évaluer tous les employés occupant des postes de directeurs ou des postes d'échelons plus élevés.

Nous élaborons également des plans de relève pour chaque dirigeant et/ou autre

Comment nous formons nos futurs leaders

Évaluer proactivement les talents et identifier les lacunes dans la relève

Identifier les employés ayant un potentiel de leadership et leur faire relever de nouveaux défis

Évaluer les besoins en formation et les objectifs de carrière des employés visés

Encadrer les employés talentueux et leur fournir les outils pour les aider à atteindre leur plein potentiel

rôle essentiel. Les résultats du processus d'évaluation des talents servent à cibler de possibles successeurs et à les classer dans quatre catégories : prêt maintenant, prêt dans 1 à 3 ans, prêt dans 3 à 5 ans et prêt dans plus de 5 ans. Nous identifions également des personnes pouvant occuper des postes par intérim afin d'atténuer les risques liés au départ de talents.

L'équipe des ressources humaines présente ses conclusions au comité des ressources humaines, qui approuve les évaluations des talents et les plans de relève des dirigeants et/ou autres rôles essentiels et en fait rapport au conseil. Le chef de la direction fournit son avis sur les successeurs au poste de chef de la direction au comité des ressources humaines, mais c'est au conseil en entier qu'il revient de donner l'approbation finale quant au plan de relève du chef de la direction.

Au cours de l'année 2023, les évaluations des talents et les plans de relève ont été examinés et, au besoin, approuvés par le comité des ressources humaines.

Diversité

Les dirigeants du Groupe TMX ont également pour responsabilité de créer une culture d'inclusivité. Nous nous efforçons de faire en sorte que le profil démographique de notre direction reflète celui de notre secteur d'activité dans son ensemble, et nous cherchons activement à faire en sorte que notre équipe soit représentative des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Depuis l'établissement de notre stratégie à long terme en matière d'EDI en 2021, notre comité d'EDI dirigé par les employés élabore des programmes et des politiques qui soutiennent la diversité et l'inclusion au sein de notre personnel et participe à leur mise en œuvre. En 2023, ce comité a établi notre feuille de route en matière d'EDI pour 2023-2025 et était chargé de superviser la mise en œuvre continue de notre stratégie. Parmi les principales réalisations de ce comité, notons la tenue d'une séance de formation d'une demi-journée sur le leadership inclusif en action (Inclusive Leadership in Action) avec notre équipe de direction mondiale, le lancement d'une série de réflexions sur la communauté (Community Reflections) à l'échelle de la société visant à démontrer l'impact que peuvent avoir les expériences de vie de nos employés, de même que l'achèvement de la phase 2 du programme de certification Relations progressistes avec les Autochtones (RPA).

Notre stratégie en matière d'EDI continue d'être axée sur l'atteinte d'une représentation équilibrée des sexes dans l'ensemble de notre effectif (soit 40 % à 60 % de femmes ou d'hommes), en tenant compte du fait que l'identité de genre n'est pas nécessairement binaire. Nous avons atteint cet objectif en 2021 et avons maintenu le taux global de postes occupés par des femmes au sein de l'ensemble de l'effectif à 40 %. En outre, nous nous sommes fixé comme objectif qu'au moins 40 % des postes de direction (y compris de haute direction) soient occupés par des femmes d'ici 2025. Au 31 décembre 2023, environ 31 % des postes de direction étaient occupés par des femmes, ce qui représente une augmentation par rapport au taux de 29 % pour l'exercice précédent. Nous continuons de rechercher des candidats diversifiés pour occuper nos postes de direction et poursuivons la formation et l'avancement des femmes au sein de l'organisation afin d'atteindre nos cibles.

Postes occupés par des femmes	Cible (établie en 2021)	Postes occupés par des femmes au 31 décembre 2023
Membres de la haute direction	40 % de femmes d'ici 2025	2 sur 8 (25 %)
Membres de la direction		13 sur 42 (31 %)
Tous les autres employés	40 à 60 % de femmes ou d'hommes d'ici 2025	694 sur 1 739 (40 %)

En 2023, nous avons maintenu notre Certification Parité de niveau Or délivrée par La Gouvernance au Féminin. Cette certification reconnaît les organisations qui ont obtenu des résultats en prenant un engagement en faveur de la parité en milieu de travail, en intégrant cet engagement dans l'écosystème de l'organisation et en mettant en œuvre des mécanismes visant à concrétiser cet engagement et le maintenir au fil du temps.

En plus de ce qui précède, notre stratégie met l'accent sur l'atteinte d'une meilleure représentation de tous les groupes, y compris les peuples autochtones. Veuillez vous reporter à la page 10 pour consulter un aperçu de notre rapport aux actionnaires sur nos progrès dans l'élaboration de programmes et de politiques internes qui soutiennent les employés, les entreprises, les collectivités et les autres parties prenantes autochtones.

6. Communications avec les actionnaires et engagement des actionnaires

Le conseil supervise les communications avec les actionnaires et l'engagement des actionnaires.

Ce volet comprend ce qui suit :

- établir les processus employés par la direction pour s'assurer que les renseignements présentés au public sont cohérents, transparents, exacts, justes et équitables, et qu'ils sont diffusés périodiquement et en temps opportun;
- tenir chaque année un vote consultatif sur la rémunération pour prendre le pouls des actionnaires au sujet de la rémunération des membres de la direction;
- veiller à ce que le Groupe TMX dispose d'un mécanisme pour recevoir d'autres commentaires des actionnaires.

Notre politique de communication de l'information prévoit les pratiques applicables en matière de présentation de l'information, nomme les porte-parole autorisés et contribue à assurer la confidentialité. Notre comité de l'information, formé de membres de la direction, s'assure que la société respecte sa politique de communication de l'information et la réglementation applicable, évalue le caractère important de l'information, et examine les documents d'information avant leur approbation définitive par le conseil, au besoin.

Les membres de la direction du Groupe TMX tiennent chaque trimestre des conférences téléphoniques à l'intention des investisseurs et des analystes après l'annonce de nos résultats financiers. Ces conférences téléphoniques sont diffusées en direct, et les enregistrements audio de celles-ci peuvent être écoutés par téléphone ou par webdiffusion pendant plusieurs mois par la suite. De plus, notre personnel chargé des relations avec les investisseurs fournit de l'information aux investisseurs actuels ou éventuels, répond aux demandes de renseignements et assure un suivi sur tout commentaire reçu. Nous encourageons tous les actionnaires à participer à notre assemblée pour connaître les plus récentes nouvelles et rencontrer les membres de la direction et du conseil d'administration.

Les actionnaires qui souhaitent communiquer avec le conseil devraient envoyer leur correspondance à l'attention du président du conseil, Groupe TMX Limitée, par la poste au 100 Adelaide Street West, bureau 300, Toronto (Ontario) M5H 1S3, ou par courriel à TMXshareholder@tmx.com.

Activités d'engagement de 2023

En 2023, nous avons rencontré des investisseurs lors de dix conférences sur l'investissement ou de l'industrie, et assisté à des réunions avec des investisseurs de 26 villes.

Nous affichons sur notre site web les brochures de ces événements destinées aux investisseurs, ainsi que d'autres documents d'information.

7. Durabilité

Le conseil d'administration supervise l'intégration, par le Groupe TMX, d'objectifs en matière de durabilité et de changements climatiques dans notre stratégie d'entreprise, nos processus d'affaires, nos activités et nos décisions en matière d'investissement. Les rôles du conseil, des comités et de la direction sont décrits ci-dessous.

Conseil d'administration

- Culture d'intégrité
- Planification stratégique à court terme et à long terme
- Supervision de l'information financière et de sa présentation
- Surveillance des risques
- Leadership et relève
- Communications avec les actionnaires

Comités du conseil

Comité de gouvernance et de surveillance réglementaire

- Gérance du conseil
- Taille et composition du conseil
- Sélection et orientation des administrateurs (y compris les exigences en matière de compétences)
- Formation des administrateurs
- Indépendance des administrateurs
- Durabilité (y compris la présentation de l'information en matière d'ESG et les risques liés aux facteurs ESG)
- Planification de la transition climatique
- Politiques et pratiques en matière de gouvernance d'entreprise
- Conflits d'intérêts réels et perçus

Comité des finances et de l'audit

- Contrôles internes et réception des plaintes de dénonciation
- Audit externe
- Audit interne et certification
- Gestion des risques (y compris les risques climatiques)
- Planification financière, occasions d'investissement, activités de trésorerie et planification des immobilisations

Comité des ressources humaines

- Nomination et rémunération des membres de la direction
- Supervision des objectifs en matière d'ESG du Groupe TMX en lien avec la rémunération des membres de la direction
- Planification de la relève du chef de la direction et des autres membres de la haute direction
- Administration des régimes de rémunération et d'avantages sociaux
- Supervision des objectifs en matière d'ESG et évaluation et sélection des mesures de rendement financier et non financier appropriées

Points saillants de 2023

Nous avons publié notre quatrième rapport annuel sur les facteurs ESG, qui comprend de l'information fondée et alignée sur les recommandations du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Le rapport est disponible sur notre site Web.

Nous avons atteint la neutralité carbone relativement à nos émissions déclarées de 2022.

Nous avons lancé de nouveaux produits et services à l'intention des émetteurs et des investisseurs pour leur permettre de gérer les risques liés aux facteurs ESG.

Nous avons développé notre programme d'EDI afin de favoriser un milieu de travail plus diversifié et inclusif (voir la page 26).

Nous avons franchi des étapes importantes dans notre parcours de réconciliation avec les Autochtones en achevant la phase 2 du programme de certification Relations progressistes avec les Autochtones, qui offre une évaluation indépendante du rendement des entreprises dans quatre domaines clés : les actions de leadership, l'emploi, le développement des affaires et les relations communautaires.

Nous avons davantage mis l'accent sur les questions ESG dans le cadre du régime incitatif à court terme en intégrant des objectifs ESG individuels et collectifs précis aux objectifs de rendement individuels du chef de la direction et des membres de la haute direction (voir la page 73).

Comités du conseil

Le conseil a constitué cinq comités permanents pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Les administrateurs sont invités aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas.

Comité des finances et de l'audit

Président

Claude Tessier¹

Membres

William Linton¹
Audrey Mascarenhas
Eric Wetlaufer
Ava Yaskiel

Réunions en 2023

5

Taux de présence de 96 %

100 % des membres sont indépendants

(conformément au *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* et à nos ordonnances de reconnaissance)

100 % des membres ont des compétences financières

(selon la définition du conseil, mais signifie au moins que l'administrateur peut lire et comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables à nos états financiers, ce qui est conforme au sens que donne le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*)

¹Comptable professionnel agréé

Supervise

- La présentation et la communication de l'information financière
- Les contrôles internes et la réception des plaintes de dénonciation
- L'audit externe
- L'audit interne et la certification
- La gestion des risques
- La planification financière, les occasions de placement, les activités de trésorerie et le plan d'immobilisations
- Les régimes de retraite

Récents axes prioritaires

- Recommandation de l'approbation par le conseil des états financiers annuels et intermédiaires, ainsi que du rapport de gestion et des communiqués de presse connexes
- Examen de jugements importants portant sur :
 - l'acquisition de VettaFi Holdings LLC
 - la juste valeur des instruments financiers
 - la dépréciation du goodwill
- Examen du plan d'affaires, du plan d'immobilisations, de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et des restructurations internes
- Examen du plan de financement pour l'acquisition de VettaFi Holdings LLC
- Examen des modifications à la facilité de crédit renouvelable du Groupe TMX
- Examen des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière
- Examen et suivi du projet de modernisation de la plateforme de compensation modernisée
- Examen des principes régissant le traitement et l'utilisation par la direction des mesures non conformes aux PCGR
- Examen et approbation du plan d'audit interne annuel et contrôle de son exécution
- Examen des activités de gestion des risques d'entreprise et des résultats connexes, ainsi que de la politique de gestion des risques et des énoncés d'appétence pour le risque
- Examen de l'indépendance et du rendement de notre auditeur externe et approbation du plan d'audit
- Examen et évaluation des comptes rendus de la direction sur le suivi du ou des régimes de retraite
- Examen des mises à jour sur la cybersécurité
- Recommandation de modifications à son mandat

Comité de gouvernance et de surveillance réglementaire

Président

William Linton

Membres

Nicolas Darveau-Garneau

Audrey Mascarenhas

Monique Mercier

Réunions en 2023

5

Taux de présence de 100 %

100 % des membres sont indépendants

(conformément à l'Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance et à nos ordonnances de reconnaissance)

Supervise

- La gérance du conseil
- La taille et la composition du conseil
- La sélection et l'orientation des administrateurs
- La rémunération des administrateurs
- L'indépendance des administrateurs
- La surveillance des facteurs environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance
- La gouvernance
- Les conflits d'intérêts réels ou perçus dans trois catégories :
 - les participations des participants au marché représentés au conseil
 - l'accroissement de la concentration de la participation dans la bourse reconnue
 - les objectifs de rentabilité de la société et ses responsabilités en matière d'intérêt public.

Met en place des politiques et des procédures appropriées en matière de conflits d'intérêts, ce qui comprend la supervision du traitement des signalements de manquements réels ou éventuels à une exigence au titre d'une ordonnance de reconnaissance.

Récents axes prioritaires

- Examen du mandat du conseil et de chaque comité
- Évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de chaque administrateur
- Recommandation de l'approbation du rapport annuel sur les facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (ESG) du Groupe TMX
- Réception des mises à jour périodiques sur la durabilité
- Recommandation des candidats à l'élection aux postes d'administrateurs à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires
- Achèvement du processus de recrutement d'un administrateur additionnel
- Supervision du processus de relève du président du conseil ayant commencé en 2022 et recommandation de l'approbation du nouveau président du conseil par le conseil en mai 2023
- Révision des pratiques en matière de gouvernance énoncées dans la circulaire et recommandation au conseil de les approuver
- Recommandation quant à la composition des comités du conseil
- Réception de mises à jour périodiques sur les principaux faits nouveaux en matière de gouvernance et de réglementation
- Examen de la politique d'orientation et de formation du conseil, de la politique en matière d'opérations sur titres des employés, de la politique en matière de divulgation d'information occasionnelle, de confidentialité et d'opérations d'initiés, de la politique de qualification des administrateurs et de la politique de diversité au sein du conseil
- Examen de l'assurance des administrateurs et des dirigeants
- Examen des politiques et des procédures en matière de conflits d'intérêts et dépôt de son rapport annuel auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
- Examen du rapport du comité chargé des conflits d'intérêts et approbation de la nomination des membres indépendants de ce comité

Comité des ressources humaines

Président

Eric Wetlaufer

Membres

Nicolas Darveau-Garneau

Martine Irman

Moe Kermani

Monique Mercier

Réunions en 2023

5

Taux de présence de 100 %

100 % des membres sont indépendants

(selon l'*Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance* et à nos ordonnances de reconnaissance)

Supervise

- La nomination et rémunération des membres de la direction
- La planification de la relève pour le chef de la direction et les autres membres de la haute direction
- Les politiques de ressources humaines pour les membres de la direction
- L'administration des régimes de rémunération et des régimes d'avantages sociaux

Récents axes prioritaires

- Évaluation des sociétés comparables et comparaison de la rémunération
- Examen des évaluations annuelles du rendement des membres de la haute direction et approbation de leur rémunération
- Examen de l'analyse de la rémunération et recommandation de l'analyse au conseil aux fins d'approbation
- Approbation de la structure et du financement de la rémunération de 2023
- Recommandation de la rémunération du chef de la direction
- Évaluation de la gestion des candidats à fort potentiel et de la planification de la relève
- Examen et approbation des nominations de membres de la haute direction et de changements organisationnels
- Évaluation des politiques concernant le recrutement des talents, la culture d'entreprise et le respect en milieu de travail
- Poursuite de l'évaluation du lien entre les priorités ESG et la rémunération des membres de la direction
- Examen de la structure des régimes incitatifs à court terme et à long terme, en tenant compte de la cohérence avec notre stratégie et notre philosophie en matière de rémunération au rendement
- Examen de la structure du régime d'avantages sociaux canadien
- Approbation du programme de reconnaissance à base d'actions à l'intention de certains employés occupant un poste inférieur à celui de directeur
- Approbation des modifications apportées au mandat du comité des ressources humaines pour souligner le rôle du comité relativement aux questions en matière d'ESG
- Supervision des objectifs en matière d'ESG ainsi que de l'évaluation et de la sélection des mesures de rendement financier et non financier appropriées

Comité des produits dérivés

Président

Martine Irman

Membres

Monique Mercier

Kevin Sullivan

Claude Tessier

Ava Yaskiel

Réunions en 2023

2

Taux de présence de 100 %

60 %

des administrateurs possèdent une expertise en produits dérivés

Conseille le conseil sur

L'ensemble des questions de politique qui sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur les produits dérivés et les produits connexes du Groupe TMX et de ses filiales.

Récents axes prioritaires

- Examen des mises à jour périodiques sur le segment des produits dérivés
- Examen des initiatives en matière de produits dérivés, y compris les heures de négociation prolongées, la mise au point d'une interface client graphique à services multiples pour rehausser l'expérience client, et l'expansion de l'actuelle gamme de produits avec le lancement de nouveaux produits relatifs aux titres de participation, aux titres à revenu fixe et à d'autres catégories d'actifs

Comité du marché de capital de risque public

Président

Moe Kermani¹

Membres

Audrey Mascarenhas¹

Kevin Sullivan¹

Ava Yaskiel

Réunions en 2023

2

Taux de présence de 100 %

¹ 75 % des membres du comité possèdent une expertise actuellement pertinente relative au marché de capital de risque public canadien (conformément à la définition donnée dans les exigences de nos ordonnances de reconnaissance)

Conseille le conseil sur

L'ensemble des questions de politique qui sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur le marché de capital de risque public au Canada.

Récents axes prioritaires

- Examen du rapport trimestriel du comité consultatif national résumant ses activités et celles des comités consultatifs locaux
- Réception des mises à jour périodiques sur le segment de la Bourse de croissance TSX
- Examen de la stratégie de la Bourse de croissance TSX pour devenir une plateforme mondiale dominante pour les émetteurs en croissance au stade du capital de risque
- Examen d'initiatives technologiques visant à redéfinir l'expérience des émetteurs
- Examen de mises à jour de diverses initiatives en matière de politiques

À propos des administrateurs du Groupe TMX

Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire est chargé de recommander des candidats aux postes d'administrateurs qui comprennent la complexité de nos activités et du secteur dans lequel nous faisons affaire, et qui ont les compétences et l'expérience nécessaires pour fournir une contribution significative au conseil.

Tous les administrateurs du Groupe TMX partagent plusieurs qualités de base : ils sont réfléchis et intègres, ils sont tenus en haute estime par leurs pairs et ils interagissent facilement avec les autres administrateurs et les membres de la direction. Ils ont le temps de s'engager pleinement dans toutes les activités du conseil et sont prêts à participer pleinement et franchement d'une manière qui favorise les discussions franches et ouvertes.

Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire passe en revue la composition du conseil au moins une fois l'an en fonction de critères établis dans quatre catégories :

- les exigences prévues par nos ordonnances de reconnaissance;
- les exigences prévues par les lois sur les sociétés et les lois sur les valeurs mobilières;
- les domaines d'expertise qui appuient la stratégie de la société;
- une diversité adéquate pour favoriser de sains débats d'idées.

Nos ordonnances de reconnaissance prévoient des exigences relatives à l'indépendance, à une certaine expérience du secteur et à une certaine diversité géographique, ainsi que l'obligation de s'assurer que le Groupe TMX a mis en place des politiques et des procédures aux termes desquelles nous (i) prendrons des mesures raisonnables pour nous assurer que chaque administrateur est une personne apte et convenable, et (ii) vérifierons si la conduite passée d'un administrateur donne des motifs raisonnables de croire que l'administrateur s'acquittera de ses fonctions avec intégrité et d'une manière conforme aux responsabilités du Groupe TMX en matière d'intérêt public.

Le comité a identifié 14 domaines d'expertise qui sont directement liés à notre stratégie commerciale. Ces domaines changeront au fil du temps tandis que nous mettons en œuvre notre stratégie de croissance mondiale dont l'objectif est d'augmenter notre présence dans de nouveaux marchés clés à travers le monde. Le comité tiendra également compte de critères de diversité qui reflètent les collectivités dans lesquelles le Groupe TMX exerce ses activités, y compris les autres caractéristiques de diversité énumérées à la page 15. Le comité a recours à une matrice tenant compte de ces exigences pour identifier chaque année tout écart entre la composition réelle du conseil et les exigences stratégiques de la société. L'élimination de ces écarts constitue un critère important dans la sélection de nouveaux administrateurs.

Le tableau suivant présente les exigences prévues par nos ordonnances de reconnaissance et les domaines d'expertise exigés, et indique quels candidats répondent à chacun de ces critères.

Exigences en vertu des ordonnances de reconnaissance	Luc Bertrand	Nicolas Darveau-Garneau	Martine Irman	Moe Kermani	William Linton	Audrey Mascarenhas	John McKenzie	Monique Mercier	Claude Tessier	Eric Wetlaufer	Ava Yaskiel	TOTAL	
Indépendant (se reporter à la page 35) Exigence : au moins 50 %	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	10	91 %
Résident du Québec Exigence : au moins 25 %	•							•	•			3	27 %
Expertise en produits dérivés Exigence : au moins 25 %	•		•				•		•	•		5	45 %
Expertise actuellement pertinente relative au marché de capital de risque public canadien Exigence : au moins 25 %				•	•	•	•					4	36 %
Autres domaines d'expertise													
Chef de la direction/membre de la haute direction expérience en tant que chef de la direction ou haut dirigeant d'une organisation importante	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	11	100 %
Gouvernance/conseil d'administration expérience en tant que membre du conseil d'administration d'une société ouverte ou d'une organisation importante	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	11	100 %
Société réglementée expérience au sein d'organisations réglementées par des gouvernements ou des organismes de réglementation	•	•	•		•	•	•	•	•	•		9	82 %
Technologies expérience au sein de sociétés fortement dépendantes des technologies de l'information	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•		10	91 %
Stratégie expérience dans le déploiement d'orientations stratégiques et la croissance d'entreprise	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	11	100 %
Finance/risques comptabilité et présentation de l'information financière, finance d'entreprise, contrôles internes et gestion des risques	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	10	91 %
Fusions et acquisitions expérience dans d'importantes fusions et acquisitions	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	11	100 %
Commercialisation expérience dans la commercialisation de produits et services sur les marchés financiers	•	•	•	•		•	•			•		7	64 %
Ressources humaines expérience en matière de rémunération, de régimes de retraite et d'avantages sociaux, de lois applicables et de contrats de travail	•	•	•		•	•		•		•	•	8	73 %
Énergie expérience des marchés de l'énergie	•	•	•			•	•	•	•	•		8	73 %
Courtage expérience en tant que courtier sur les marchés financiers	•	•	•			•				•		5	45 %
Compensation expérience dans la compensation d'opérations au comptant, sur produits dérivés et sur produits et marchandises du secteur de l'énergie	•	•	•				•			•		5	45 %
Activités internationales expérience de travail au sein d'organisations exerçant des activités à l'échelle mondiale	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	10	91 %
Durabilité expérience ou connaissance des questions relatives au développement durable ou à l'environnement, des occasions et des risques liés au changement climatique, des enjeux sociaux, des questions d'équité, de diversité et d'inclusion, et des principes et des pratiques de gouvernance d'entreprise	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	11	100 %

Critères d'indépendance des administrateurs

L'indépendance des membres du conseil est régie par le *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*, l'*Instruction générale 58-201* relative à la gouvernance et nos ordonnances de reconnaissance.

Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire évalue l'indépendance de chacun des administrateurs. Les administrateurs contribuent à ce processus en remplissant un questionnaire annuel leur demandant de fournir des renseignements au sujet de leurs liens avec le Groupe TMX, leurs liens avec d'autres sociétés et leur actionnariat. Les candidats éventuels à des postes d'administrateurs doivent également remplir ce questionnaire.

Statut des candidats aux postes d'administrateurs de 2024

	Indépendant(e)	Statut
Luc Bertrand	Oui	
Nicolas Darveau-Garneau	Oui	
Martine Irman	Oui	
Moe Kermani	Oui	
William Linton	Oui	
Audrey Mascarenhas	Oui	
John McKenzie	Non	Chef de la direction du Groupe TMX
Monique Mercier	Oui	
Claude Tessier	Oui	
Eric Wetlaufer	Oui	
Ava Yaskiel	Oui	
Total	91 %	

91 % des candidats aux postes d'administrateurs de cette année sont indépendants

Ces candidats sont indépendants au sens de ce qui suit :

- l'article 1.4 du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*;
- l'*Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance*;
- nos ordonnances de reconnaissance
Un administrateur est réputé non indépendant s'il a l'un des liens suivants avec un participant au marché de la TSX, de la TSXV, de la MX ou de la Bourse Alpha :
 - il est un associé, un dirigeant, un administrateur ou un employé du participant au marché, ou il a des liens avec un associé, un dirigeant, un administrateur ou un employé de ce participant au marché;
 - il est un associé, un dirigeant, un administrateur ou un employé d'une société membre du même groupe que ce participant au marché, et il participe de façon

Démission d'un administrateur

Un administrateur doit présenter sa démission au conseil si sa situation change, ou s'il existe des motifs raisonnables de remettre en question sa capacité d'agir de façon indépendante. Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire étudiera la démission et formulera une recommandation au conseil quant à savoir s'il est dans l'intérêt du Groupe TMX que l'administrateur demeure en poste.

Création d'un conseil diversifié

Le conseil tire sa force de la diversité d'opinions que suscite la variété des parcours, des qualités, des compétences et de l'expérience de ses administrateurs. Dans le cadre du processus de sélection, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire tient compte de l'indépendance des candidats et de leur expérience en tant que chef de la direction, cadre supérieur ou administrateur, ou de leur expérience dans les domaines suivants : gouvernance, sociétés réglementées, technologie, stratégie, finances et risques, fusions et acquisitions, commercialisation, ressources humaines, énergie, courtage, produits dérivés, compensation, marché de capital de risque public, activités internationales et développement durable. En outre, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire tient compte des lacunes dans la représentation des régions géographiques qui sont pertinentes aux fins des priorités stratégiques du Groupe TMX, et tient compte des obligations juridiques et réglementaires relatives aux administrateurs qui sont propres au Groupe TMX aux termes des exigences liées aux lois sur les valeurs mobilières prévues dans ses ordonnances de reconnaissance. L'intégrité, les bonnes mœurs et une excellente réputation au sein de la collectivité et du milieu professionnel sont attendues de tous les membres du conseil.

Les ordonnances de reconnaissance applicables au Groupe TMX, à la TSX, à la Bourse de croissance TSX Inc. et à Alpha Exchange Inc. (chacune, une Bourse) exigent que la Bourse i) ait mis en place des politiques et des procédures prévoyant qu'elle prendra des mesures raisonnables pour s'assurer que chaque administrateur est une personne apte et compétente, et ii) vérifie si la conduite passée d'un administrateur donne des motifs raisonnables de croire que l'administrateur s'acquittera de ses responsabilités avec intégrité et en conformité avec les responsabilités d'intérêt public de la Bourse (le critère de la personne apte et compétente).

Pour appuyer l'évaluation du critère de la personne apte et compétente, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire exige que les nouveaux candidats aux postes d'administrateur remplissent un formulaire de renseignements personnels en suivant le processus de la Bourse de Toronto administré par le service des enquêtes. Les nouveaux candidats sont également tenus de remplir le questionnaire du Groupe TMX à l'intention des candidats aux postes d'administrateurs administré par le bureau de l'avocat(e) général(e) du Groupe TMX. Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire retient également les services d'un tiers pour effectuer une vérification préalable des antécédents qui consiste en une collecte de renseignements approfondie et une analyse des risques liés à la réputation et à l'intégrité à l'égard des nouveaux candidats proposés aux postes d'administrateurs.

Lorsqu'il recherche des personnes qualifiées et évalue leur candidature à un siège au conseil, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire tient également compte de critères de diversité qui reflètent les collectivités dans lesquelles le Groupe TMX exerce ses activités, y compris les autres caractéristiques de diversité énumérées à la page 15.

Le conseil est résolu à ce que les femmes continuent de représenter au moins 30 % de ses membres. Chaque année, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire recommande au conseil d'adopter des mesures pour continuer de remplir l'objectif de diversité et d'inclusion du conseil énoncé dans la politique de diversité au sein du conseil d'administration, en fonction des obligations réglementaires particulières qui nous incombent.

Ratio hommes- femmes

36 %
de femmes

Autres facteurs de diversité

18 %
possèdent
d'autres
caractéristiques
de diversité

Âge et durée des mandats

âge moyen de
60 ans

Notre politique de diversité au sein du conseil d'administration prévoit que le ratio hommes-femmes doit être pris en compte dans la détermination de la composition du conseil. Le conseil s'est fixé comme objectif de compter au moins 30 % d'administratrices au conseil.

Cette année, 36 % de nos candidats sont des femmes (soit quatre candidates). Nous mesurons l'efficacité de notre approche quant au ratio hommes-femmes en effectuant un suivi du nombre de femmes siégeant à notre conseil chaque année.

Notre politique de diversité au sein du conseil d'administration prévoit d'autres caractéristiques de diversité dont il doit être tenu compte dans la détermination de la composition du conseil. Le conseil a atteint son objectif d'avoir au moins un administrateur présentant l'une des autres caractéristiques de diversité avant l'assemblée annuelle du Groupe TMX de 2022.

Cette année, 18 % de nos candidats s'identifient comme étant issus de la diversité ethnique (soit deux candidats, un s'identifiant comme Asiatique occidentale et l'autre s'identifiant comme Asiatique du sud).

Nous estimons que le renouvellement du conseil est dans l'intérêt du Groupe TMX.

La durée maximale pendant laquelle les administrateurs nommés ou élus au conseil peuvent exercer leurs fonctions est de 12 ans, à raison de mandats d'une durée d'un an chacun. En règle générale, un administrateur ne serait donc pas candidat à la réélection à l'assemblée annuelle des actionnaires suivant la fin de sa 12^e année au conseil. Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire peut proposer la réélection d'un administrateur qui a atteint un telle limite à trois reprises, pour des mandats supplémentaires d'un an chacun, si cela est nécessaire

pour se conformer à des exigences réglementaires, pour s'assurer que le conseil puisse compter sur une expertise en particulier ou si cela est autrement dans l'intérêt du Groupe TMX.

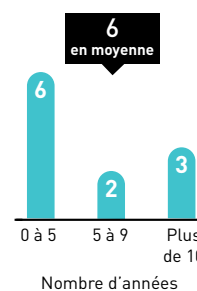
Au début de 2023, le conseil a modifié la politique afin de limiter à cinq ans la durée du mandat d'une personne nommée au poste de président du conseil (à raison de mandats successifs d'une durée d'un an chacun), sans égard au nombre d'années pendant lesquelles cette personne a agi à titre d'administrateur. Aux termes de cette politique, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire peut proposer la réélection du président du conseil alors en fonction pour une période maximale de trois ans supplémentaires (à raison de mandats successifs d'une durée d'un an chacun).

Emplacement géographique

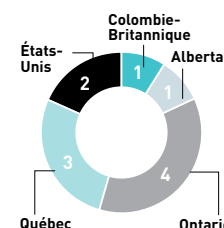
Bien que nos ordonnances de reconnaissance exigent qu'au moins 25 % de nos administrateurs soient des résidents du Québec, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire cherche à ce que les autres régions dans lesquelles nous exerçons des activités soient également représentées.

Les candidats de cette année résident en Alberta, en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et aux États-Unis.

Durée des mandats



Emplacement



Présence aux réunions

Présence aux réunions de 2023

En 2023, il y a eu 26 réunions du conseil et de ses comités. Les administrateurs ont, au total, assisté à 99 % de ces réunions.

Les administrateurs doivent se présenter bien préparés à toutes les réunions ordinaires du conseil et des comités, ainsi qu'aux réunions extraordinaires (à moins de circonstances exceptionnelles).

Un administrateur dont le taux de présence baisse en deçà de 75 % doit présenter sa démission au conseil. Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire étudiera la démission et formulera une recommandation au conseil quant à savoir s'il est dans l'intérêt du Groupe TMX que l'administrateur demeure en poste.

Présence en 2023

	Conseil	Comité des produits dérivés	Comité des finances et de l'audit	Comité de gouvernance et de surveillance réglementaire	Comité des ressources humaines	Comité du marché de capital de risque public	Toutes les réunions du conseil et des comités	
Luc Bertrand	7/7	1/1				1/1	9/9	100 %
Nicolas Darveau-Garneau	7/7			5/5	5/5		17/17	100 %
Martine Irman	7/7	2/2	2/2		5/5		16/16	100 %
Moe Kermani	7/7				5/5	2/2	14/14	100 %
William Linton	7/7		5/5	5/5			17/17	100 %
Audrey Mascarenhas	6/7		2/3	5/5		2/2	15/17	88 %
Monique Mercier	7/7	2/2		5/5	2/2		16/16	100 %
John McKenzie	7/7						7/7	100 %
Kevin Sullivan	7/7	2/2				2/2	11/11	100 %
Claude Tessier	7/7	2/2	5/5				14/14	100 %
Eric Wetlaufer	7/7		5/5		5/5		17/17	100 %
Charles Winograd ¹	3/3			3/3			6/6	100 %
Ava Yaskiel ²	4/4	1/1	3/3			1/1	9/9	100 %

¹ M. Winograd a quitté le conseil le 2 mai 2023.

² Mme Yaskiel a été élue au conseil le 2 mai 2023.

Administrateurs au sein d'autres conseils de sociétés ouvertes

1

Il y a un cas d'appartenance des administrateurs à un même conseil.

Bien que nous n'imposons pas de limite officielle au nombre de conseils d'autres sociétés ouvertes auxquels un administrateur peut siéger, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire veille à ce que les administrateurs ne soient pas trop surchargés, en faisant le suivi du nombre de conseils d'autres sociétés ouvertes auxquels siègent nos administrateurs.

Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire surveille également si deux administrateurs ou plus siègent ensemble au conseil d'une autre société ouverte (sauf une filiale du Groupe TMX). Si cela pose un problème, le comité recommandera une solution au conseil d'administration.

Après avoir examiné les candidats de cette année, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire a présenté ses recommandations au conseil et, conformément à celles-ci, le conseil a déterminé que :

- aucun des candidats de cette année n'est surchargé;
- bien que Mme Mercier et M. Darveau-Garneau siègent tous les deux au conseil d'administration de iA Société financière inc., ils continuent d'être en mesure d'exercer un jugement indépendant en tant que membres du conseil.

Reportez-vous aux notes biographiques des candidats aux postes d'administrateurs à la page 16 pour des renseignements sur les autres conseils auxquels siègent les candidats.

Formation des administrateurs

Nous veillons à ce que nos administrateurs comprennent bien nos activités et se tiennent au courant des faits nouveaux concernant le secteur, les risques d'exploitation et le contexte réglementaire, les obligations d'information continue, les exigences de présentation de l'information comptable et financière et les pratiques exemplaires en matière de gouvernance d'entreprise.

Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire révisé régulièrement le contenu de nos programmes d'orientation et de formation des administrateurs à la lumière des tendances courantes et émergentes, des objectifs de la société et des commentaires des administrateurs et des membres de la direction, et il apporte les changements qui s'imposent.

Orientation

Notre programme d'orientation à l'intention des nouveaux administrateurs a pour but d'aider les nouveaux administrateurs à comprendre le Groupe TMX et leurs propres responsabilités, et à ainsi pouvoir contribuer rapidement de façon significative aux activités du conseil d'administration.

Les nouveaux administrateurs reçoivent un manuel qui contient une foule de renseignements sur nos activités, notre stratégie d'entreprise, nos priorités, notre rendement et nos plans financiers, nos risques et nos obligations légales et réglementaires, ainsi que des renseignements détaillés sur le fonctionnement du conseil et sur les attentes envers les administrateurs.

Les nouveaux administrateurs rencontrent le chef de la direction et d'autres membres de la haute direction, et sont invités à passer du temps avec d'autres hauts dirigeants pour approfondir leur connaissance de la société.

Formation continue

Nous organisons des présentations et préparons des documents écrits à l'intention des administrateurs, en adaptant le contenu aux questions d'actualité et aux besoins particuliers du conseil.

La formation continue est intégrée à nos réunions du conseil, et les administrateurs peuvent participer à toutes les réunions des comités, même lorsqu'ils n'y siègent pas, à titre d'invités. Les administrateurs reçoivent une trousse d'information détaillée avant chaque réunion du conseil et des comités et avant chaque séance de planification stratégique. Les comités du conseil transmettent également un compte rendu de leurs délibérations à l'ensemble des membres du conseil après chacune de leur réunion. Tous ces documents sont également disponibles en tout temps sur un site extranet sécurisé.

Les administrateurs reçoivent aussi quotidiennement, par courriel, des nouvelles pertinentes au sujet du secteur, et ils reçoivent périodiquement des rapports et des analyses sur les plus récents développements au sein de l'industrie.

Des membres du personnel du Groupe TMX donnent régulièrement des présentations au conseil au sujet de différents aspects de notre entreprise, et nous faisons également appel à des experts externes pour faire des exposés sur des sujets spécialisés. Le tableau qui suit dresse la liste des présentations auxquelles nos administrateurs ont assisté en 2023 dans le cadre du programme de formation continue.

	Date	Conférenciers	Présence
L'intelligence artificielle	Décembre 2023	Nicolas Darveau-Garneau	Tous les membres du conseil
L'intelligence artificielle chez TMX	Décembre 2023	Direction	Tous les membres du conseil

Nous encourageons également nos administrateurs à participer à des programmes de formation offerts par des tiers pour demeurer au courant des plus récents développements touchant la gouvernance, la réglementation, le secteur et les pratiques exemplaires qui sont pertinents pour leur rôle au sein du conseil ou des comités auxquels ils siègent. Les administrateurs peuvent choisir les formations qu'ils jugent les plus utiles pour eux, et se font rembourser les frais d'inscription, jusqu'à concurrence d'un plafond annuel.

Nous payons également l'adhésion de nos administrateurs à l'Institut des administrateurs de sociétés, adhésion qui leur donne accès à des événements, des programmes de formation et des publications. Les administrateurs sont également invités à assister aux ateliers présentés par la Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, la Bourse de Montréal et la CDCC.

Évaluation du rendement

Le conseil applique un processus annuel pour évaluer son propre rendement et celui du président du conseil, des comités du conseil et de chaque administrateur.

Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire mène le processus d'évaluation annuelle, avec l'apport de tous les administrateurs, en appliquant les critères d'évaluation établis conjointement par le comité et le président du conseil.

Chaque administrateur remplit un formulaire d'auto-évaluation et un sondage visant à évaluer ses pairs. Cette année, le président du comité de gouvernance et de surveillance réglementaire s'est joint au président du conseil pour rencontrer chaque administrateur individuellement. Le président du conseil a quant à lui une entrevue individuelle avec le président du comité de gouvernance et de surveillance réglementaire. Ces entrevues sont l'occasion de fournir une rétroaction sur l'efficacité du conseil et de discuter des réponses au sondage sur les pairs.

Le président du conseil et le président du comité de gouvernance et de surveillance réglementaire font part de leurs commentaires à chacun des administrateurs individuellement, au besoin. Le président du conseil examine également les résultats des évaluations individuelles avec le président du comité de gouvernance et de surveillance réglementaire et fait part des conclusions générales au comité et à l'ensemble du conseil. Le président du comité de gouvernance et de surveillance réglementaire examine également les résultats de l'évaluation du président du conseil avec le comité et l'ensemble du conseil. Le comité passe en revue les résultats des évaluations et recommande tout changement qu'il estime nécessaire pour améliorer l'efficacité et le rendement du conseil.

Processus d'évaluation annuelle en 5 étapes

1. Auto-évaluation écrite
2. Évaluation par les pairs
3. Entrevues individuelles
4. Rétroaction communiquée individuellement et avec le conseil en entier
5. Recommandation du comité de gouvernance et de surveillance réglementaire quant à tout suivi devant être effectué

Rémunération de nos administrateurs

Notre régime de rémunération des administrateurs est conçu pour attirer et fidéliser des administrateurs hautement compétents et pour aligner leurs intérêts sur ceux de nos actionnaires.

Le conseil approuve le montant de la rémunération de nos administrateurs et la forme que prend cette rémunération, pour veiller à ce qu'elle permette d'atteindre les objectifs du régime de rémunération et reflète les responsabilités et les risques propres aux postes d'administrateurs.

Le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire passe en revue les niveaux de rémunération des administrateurs tous les deux ans et formule des recommandations aux fins d'examen par le conseil. Le comité retient habituellement les services de consultants externes pour le conseiller et l'aider à situer la rémunération des administrateurs par rapport à celle versée par des sociétés comparables.

La rémunération des administrateurs comprend :

- des honoraires annuels pour les administrateurs qui siègent au conseil (versés sous la forme d'une combinaison d'argent comptant et d'unités d'actions différées (UAD));
- des honoraires annuels pour les administrateurs qui siègent aux comités du conseil.

Changements à la rémunération des administrateurs en 2023

Après avoir retenu les services d'un consultant indépendant, Southlea Group LP (Southlea), en 2022 pour examiner la rémunération des administrateurs des sociétés de notre groupe de référence, le comité de gouvernance et de surveillance réglementaire a recommandé une augmentation des honoraires versés aux membres du conseil et des comités indiqués dans le tableau suivant, laquelle a été approuvée par le conseil. Voir la page 63 pour connaître les détails des honoraires versés à Southlea.

Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

	2023 (au 1 ^{er} janvier 2023)
Honoraires des membres du conseil	
Président du conseil	
• comptant	135 000 \$
• UAD	250 000 \$
Administrateurs	
• comptant	60 000 \$
• UAD	120 000 \$
Honoraires des membres des comités	
Présidents des comités	
• Comité des finances et de l'audit	35 000 \$
• Comité des ressources humaines	30 000 \$
• Comité de gouvernance et de surveillance réglementaire	25 000 \$
• Autres comités	20 000 \$
Membres des comités	
• Comité des finances et de l'audit	15 000 \$
• Comité des ressources humaines	15 000 \$
• Comité de gouvernance et de surveillance réglementaire	15 000 \$
• Autres comités	10 000 \$
Frais de déplacement (si la durée du trajet aérien aller-retour dépasse six heures)	1 500 \$

À propos des UAD

Une UAD est une action théorique dont la valeur correspond à celle d'une action ordinaire du Groupe TMX. Par conséquent, une UAD comporte le même potentiel de hausse et de baisse qu'une action du Groupe TMX. Les UAD donnent droit à des unités additionnelles à titre d'équivalents de dividendes, au même taux que les dividendes versés sur nos actions.

Nos administrateurs peuvent uniquement faire racheter leurs UAD contre de l'argent après leur départ du conseil. La valeur de rachat dépend de la valeur marchande de nos actions au moment du rachat.

Tableau de la rémunération des administrateurs

Le tableau suivant présente toute la rémunération versée à nos administrateurs en 2023.

Les honoraires des administrateurs comprennent le paiement des services qu'ils fournissent à titre d'administrateurs au sein du conseil du Groupe TMX et au sein des conseils de la TSX, de la TSXV, de la MX et de la Bourse Alpha.

Les autres éléments de la rémunération comprennent les honoraires supplémentaires versés à plusieurs administrateurs qui siègent au conseil ou aux comités de filiales (les tableaux suivants fournissent des précisions à ce sujet).

	Honoraires annuels				Tous autres éléments de rémunération	Rémunération totale	Répartition des honoraires annuels	
	Honoraires des membres du conseil		Honoraires des membres des comités				versés au comptant	versés sous forme d'UAD
	comptant	UAD	président	membre				
Luc Bertrand	110 000 \$	250 000 \$	6 667 \$	3 333 \$	33 000 \$	403 000 \$	33 000 \$	92 %
Nicolas Darveau-Garneau	60 000 \$	120 000 \$	-	30 000 \$	-	210 000 \$	-	100 %
Martine Irman	60 000 \$	120 000 \$	13 333 \$	20 000 \$	26 667 \$	240 000 \$	-	100 %
Moe Kermani	60 000 \$	120 000 \$	20 000 \$	15 000 \$	6 667 \$	221 667 \$	-	100 %
William Linton	60 000 \$	120 000 \$	25 000 \$	15 000 \$	115 833 \$	335 833 \$	164 167 \$	51 %
Audrey Mascarenhas	60 000 \$	120 000 \$	-	35 000 \$	-	215 000 \$	-	100 %
John McKenzie (non rémunéré)	-	-	-	-	-	-	-	-
Monique Mercier	60 000 \$	120 000 \$	-	31 667 \$	16 666 \$	228 333 \$	27 083 \$	88 %
Kevin Sullivan	60 000 \$	120 000 \$	-	20 000 \$	-	200 000 \$	-	100 %
Claude Tessier	60 000 \$	120 000 \$	35 000 \$	10 000 \$	6 667 \$	231 667 \$	55 833 \$	76 %
Eric Wetlaufer	60 000 \$	120 000 \$	30 000 \$	15 000 \$	-	225 000 \$	26 250 \$	88 %
Charles Winograd	56 250 \$	-	-	-	-	56 250 \$	-	100 %
Ava Yaskiel	40 000 \$	120 000 \$	-	23 333 \$	6 667 \$	190 000 \$	35 000 \$	82 %

Les autres éléments de la rémunération comprennent les honoraires versés aux administrateurs qui siègent au conseil ou aux comités des filiales suivantes du Groupe TMX :

	Comité des règles et des politiques de la MX / Comité des règles de la TSX et de la Bourse Alpha	Comité de surveillance en matière d'autoréglementation de la MX	Conseil de Compagnie Trust TSX	Conseil de BOX Holdings Group, LLC et de BOX Options Market, LLC	Total
Luc Bertrand				33 000 \$	33 000 \$
Martine Irman	20 000 \$	6 667 \$			26 667 \$
Moe Kermani	6 667 \$				6 667 \$
William Linton	3 333 \$		112 500 \$		115 833 \$
Monique Mercier	3 333 \$	13 333 \$			16 666 \$
Claude Tessier		6 667 \$			6 667 \$
Ava Yaskiel	6 667 \$				6 667 \$

Actionnariat

Pour aligner les intérêts de nos administrateurs sur ceux de nos actionnaires, nous exigeons des administrateurs qu'ils détiennent des actions du Groupe TMX dont la valeur correspond à trois fois leurs honoraires annuels.

C'est donc dire que les administrateurs doivent chacun détenir au moins 540 000 \$ (1 155 000 \$ pour le président du conseil) en actions et en UAD combinées. Cette exigence a été rehaussée le 1^{er} janvier 2023, les anciennes exigences étant de 510 000 \$ pour les administrateurs.

Jusqu'à ce qu'ils respectent cette exigence, les administrateurs doivent recevoir au moins 50 % de leur rémunération annuelle sous la forme d'UAD. À moins d'indication contraire, ils ont cinq ans à compter du moment où ils joignent le conseil pour satisfaire à cette exigence.

Le tableau suivant présente, au 6 mars 2024, la valeur des actions et des UAD détenues par chaque administrateur. Nous avons calculé la valeur comme suit :

- *Actions du Groupe TMX* : nous avons employé le cours de clôture de nos actions à la cote de la TSX le 6 mars 2024 (34,68 \$).
- *UAD* : nous avons employé le cours moyen pondéré de nos actions à la cote de la TSX pour les cinq jours de bourse se terminant le 6 mars 2024 (35,46 \$).

Tous les administrateurs respectent leur exigence en matière d'actionnariat, à l'exception de M^{me} Mercier, qui a jusqu'en mai 2027, et de M^{me} Yaskiel, qui a jusqu'en mai 2028.

au 6 mars 2024	2023		2024		Variation		Valeur au 6 mars 2024	Respecte l'exigence en matière d'actionnariat
	Actions du Groupe TMX (n ^{bre})	UAD (n ^{bre})	Actions du Groupe TMX (n ^{bre})	UAD (n ^{bre})	Actions du Groupe TMX (n ^{bre})	UAD (n ^{bre})		
Luc Bertrand	3 025 000	14 365	3 025 000	27 908	–	13 543	105 896 618 \$	oui
Nicolas Darveau-Garneau	–	31 075	–	39 332	–	8 257	1 394 713 \$	oui
Martine Irman	–	27 590	–	36 979	–	9 389	1 311 275 \$	oui
Moe Kermani	–	18 125	–	26 456	–	8 331	938 130 \$	oui
William Linton	–	97 290	–	105 864	–	8 574	3 753 937 \$	oui
Audrey Mascarenhas	–	12 285	–	20 235	–	7 950	717 533 \$	oui
Monique Mercier	–	5 255	–	12 338	–	7 083	437 505 \$	non
Claude Tessier	6 000	14 470	6 000	21 117	–	6 647	956 889 \$	oui
Eric Wetlaufer	–	39 980	–	48 063	–	8 083	1 704 314 \$	oui
Ava Yaskiel	–	–	–	5 521	–	5 521	195 775 \$	non